

<b>Zeitschrift:</b>	Revue de théologie et de philosophie et compte rendu des principales publications scientifiques
<b>Herausgeber:</b>	Revue de Théologie et de Philosophie
<b>Band:</b>	35 (1902)
<b>Heft:</b>	2
<b>Artikel:</b>	La collecte en faveur des chrétiens de Jérusalem : étude paulinienne
<b>Autor:</b>	Lombard, Émile
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-379723">https://doi.org/10.5169/seals-379723</a>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 16.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# LA COLLECTE EN FAVEUR DES CHRÉTIENS DE JÉRUSALEM

## ÉTUDE PAULINIENNE

PAR

ÉMILE LOMBARD

---

« ....Ceux qui passaient pour les colonnes de l'Eglise, Jacques, Céphas et Jean, nous donnèrent, à Barnabas et à moi, la main d'association, pour qu'il fût entendu que nous irions, nous vers les païens, eux vers les circoncis. *Ils nous recommandèrent seulement de nous souvenir des pauvres, ce qu'aussi j'ai eu grand soin de faire.* » (Gal. II, 9-10.)

Par cette dernière phrase, notre sujet se trouve posé, et en un sens délimité, puisqu'il s'agit pour nous de voir comment Paul s'acquitta de l'engagement ainsi contracté. Mais parler de secours d'argent promis et procurés aux chrétiens de Jérusalem, c'est s'en tenir au petit côté de la question. Le seul fait que cette œuvre d'assistance fut décidée à la suite d'un conciliabule si gros de conséquences pour l'avenir du christianisme, suffit à lui donner une signification considérable. Il y a plus. Sous le double empire des circonstances et du génie de Paul, elle était destinée à se développer dans une mesure que ses promoteurs n'avaient pas prévue, et dont nous ne pourrions nous rendre compte si nous en étions réduits à la brève mention de l'épître aux Galates. Ce lien pécuniaire, créé entre les jeunes Eglises pagano-chrétiennes et l'Eglise ancienne dépositaire de la tradition, devait acquérir

de plus en plus la valeur d'un gage d'union religieuse et morale.

Inutile d'insister davantage sur l'intérêt de l'étude que nous allons entreprendre. Elle consistera à recueillir et à grouper de la manière la plus conforme aux probabilités historiques, les renseignements que nous possédons sur toute une part de l'activité de l'apôtre dont l'importance a été trop souvent méconnue.

## I

Tous les faits dont nous avons à nous occuper sont compris dans les sept ans qui vont de l'entrevue de Jérusalem (52) au commencement de la captivité de Paul (59). C'est entre ces deux dates qu'on est obligé de répartir ou plutôt d'accumuler tant bien que mal les événements les plus marquants de la carrière du grand apôtre : voyages, combats, envois d'épitres et fondations d'Eglises. Cette coïncidence est déjà instructive. L'histoire de la collecte organisée par ses soins se rattache donc intimément à celle de la période héroïque de son apostolat.

Antérieurement à l'an 52, les Actes des apôtres font venir Paul et Barnabas à Jérusalem, pour y apporter les offrandes de la communauté d'Antioche, en prévision de la famine annoncée par Agabus (Actes XI, 27-30)<sup>1</sup>. Si cette donnée était exacte, il faudrait admettre que l'usage de collecter pour les chrétiens de Jérusalem remontait à plusieurs années en arrière et que Paul lui-même s'était occupé de la chose, à titre de simple intermédiaire, il est vrai, et à l'instigation des disciples d'Antioche. Il est déjà malaisé de croire qu'il ait joué dans cette affaire un rôle aussi subalterne. Mais ses propres déclarations établissent qu'il y a là erreur. Lorsque, pour prouver aux Galates l'autonomie de sa charge d'apôtre, il raconte par le menu, en prenant Dieu à témoin de l'exactitude de son dire (Gal. I, 20), toutes les relations qu'il a eues

<sup>1</sup> Cette famine eut lieu en Judée et dans les contrées avoisinantes, sous Claude, entre 44 et 48 (Jos. Ant. XX, 2, 5; Eus. H. E. II, 11, 3). Cependant d'autres parties de l'empire furent atteintes (Tac. Ann. XII, 43).

avec l'Eglise de Jérusalem à partir de sa conversion, il ne manquerait pas de mentionner cette visite, si elle avait eu lieu. En rappeler l'occasion, en définir le caractère, eût fait partie intégrante d'une argumentation qui, pour être concluante, devait consister en un exposé succinct sans doute, mais complet, précis et chronologique. Au lieu de cela, Paul se borne à dire, pour caractériser l'état de ses rapports avec la communauté primitive précisément à l'époque où devrait se placer cet épisode : « J'étais inconnu de visage aux Eglises de Judée. » (Gal. I, 22.) D'où il ressort que depuis les quinze jours passés à Jérusalem pour faire la connaissance de Pierre, jusqu'à la date où le souci d'obtenir la légitimation de son ministère l'y ramena, il ne fit aucune apparition dans la ville sainte. Etant donné l'état des textes, toute autre conclusion ne peut être qu'un essai malheureux d'harmonistique<sup>1</sup>. Et d'ailleurs Paul donne clairement à entendre que c'est à la suite de la recommandation de Jacques, Pierre et Jean qu'il a entrepris la collecte (Gal. II, 10). Si toutefois ce renseignement des Actes est erroné, nous verrons qu'on peut, moyennant l'hypothèse d'une confusion de dates, en tirer parti.

Reportons-nous donc au moment où Paul, reçu à Jérusalem par les principaux de l'Eglise, discute avec eux les conditions d'un *modus vivendi* leur permettant, à eux et à lui, de poursuivre leur tâche sans rien sacrifier de leurs positions respectives à l'égard de la loi, mais sans renoncer à l'entente fraternelle indispensable au progrès de la cause de Christ<sup>2</sup>. L'accord se fait, sur des bases négatives il est vrai. L'origine divine de la vocation de Paul est reconnue. Après les succès qu'il a obtenus, on ne saurait sérieusement la contester (Gal. II,

<sup>1</sup> Godet (*Introd. au N.-T.*, I, p. 116-117) remarque que *πάλιν* signifie *de nouveau* et non pas nécessairement *la seconde fois*. Mais, dans une énumération, *de nouveau* se rapporte au dernier cas mentionné. Or, il y a ici énumération (répétition intentionnelle de *ἐπειτα* : I, 18, 21 ; II, 1). Les 14 années de II, 1 ont pour *terminus a quo* (*διὰ*) le moment à partir duquel Paul n'était pas revenu à Jérusalem. — A mentionner, comme échappatoire, l'hypothèse de Meyer (*Komm. N.-T.*, zu Gal. II, 1; 5. Aufl., 1870, p. 59), d'ailleurs contredite par Act. XII, 25.

<sup>2</sup> Il y eut au moins deux discussions, dont une à laquelle prirent part les « faux-frères. » Nous parlons ici du conciliabule final.

7 et ss.). Puisque son ferme dessein est de ne consentir à aucune restriction de la liberté acquise par lui aux pagano-chrétiens (v. 5), toute latitude lui sera laissée de prêcher l'Evangile tel qu'il le comprend (v. 9). D'ailleurs, les représentants de l'Eglise-mère ne s'engagent nullement à le suivre dans cette voie. Ils se contentent de ne pas appuyer les prétentions de ses adversaires et se réservent, quant à eux, de continuer à évangéliser les Juifs en demeurant fidèles aux observances légales.

Jusque-là, Jacques, Pierre et Jean d'un côté, Paul et Barnabas de l'autre, n'étaient liés par aucun engagement, sinon celui de ne pas se faire mutuellement concurrence. Paul n'avait demandé que cela. Non certes comme une faveur. A ses yeux, la légitimité de son émancipation ne faisait pas de doute. Mais, conscient comme il l'était du danger qu'auraient couru ses fondations en terre païenne, une fois reniéées par les témoins du Christ historique, il s'était fait un devoir d'obtenir l'assentiment de ces derniers, de les amener à sanctionner son œuvre. Ayant reçu d'eux l'assurance qu'ils tenaient son apostolat pour véritable, il ne pouvait que se déclarer satisfait. En revanche, aucune satisfaction n'allait être offerte aux zélateurs de la loi dont l'hostilité contre Paul venait de se déclarer. Eux dont les menées avaient occasionné cet échange d'explications, ne crieraien-t-ils pas au scandale en voyant que non seulement la circoncision de Tite n'avait pu être exigée, mais que les « colonnes » de l'Eglise en étaient venues à fraterniser avec le pseudo-apôtre infidèle à la loi ? Pierre et les siens avaient à compter avec cet élément intran-sigeant et fanatique, si bien intentionnés qu'ils fussent à l'égard de l'ancien persécuteur devenu missionnaire. Il leur fallait, à défaut des concessions qu'ils avaient renoncé à obtenir de Paul, du moins une promesse, une preuve de bonne volonté, de quoi répondre, enfin, à ceux qui l'accusaient de parler et d'agir contre Jérusalem et contre les vrais disciples de Jésus de Nazareth. Les choses en étaient là<sup>1</sup>, quand l'un

<sup>1</sup> Weizsäcker, *Apostolisches Zeitalter*, 2<sup>e</sup> édition, 1892, p. 148-158. Le point de vue absolu de Baur est aujourd'hui modifié par ses disciples eux-mêmes. Mais sa

des trois personnages nommés Gal. II, 9, — nous ne savons lequel, mais c'est bien de ce côté que partit la proposition, — eut l'idée d'intéresser les Eglises des païens, par l'entremise de Paul, au sort des chrétiens pauvres de Jérusalem.

A ce propos on a parlé d'une imitation de la coutume juive d'apporter de l'argent à Jérusalem<sup>1</sup>. Chaque année les Juifs et les prosélytes de la *Διασπορά* faisaient parvenir à la ville sainte de riches contributions, solennellement apportées par des personnages de marque (Jos. *Ant.* XIV, 7, 2; XVIII, 9, 1. — Philon, *De Mon.* II, § 3; *Leg. ad Caïum*, §§ 23, 40). L'analogie ne serait déjà pas exacte en ce qui concerne le but de ces envois. D'un côté il s'agit d'assister les pauvres, de l'autre de subvenir aux frais du culte, à l'entretien, au service et à l'embellissement du sanctuaire. Malgré cette différence de destination, il y aurait eu assimilation si la collecte avait été instituée à titre de redevance impliquant le maintien des prérogatives théocratiques de la métropole. Il se peut très bien, comme nous le verrons, que le rapprochement se soit fait après coup dans l'esprit des destinataires. Mais que les apôtres aient présenté ainsi la chose à Paul, qu'ils lui aient parlé de se conformer, lui et les Eglises de son ressort, à l'antique usage juif, c'est ce qu'il est permis de nier. Paul aimait trop les situations nettes pour se soumettre à n'importe quelle prestation renouvelée de l'ancienne économie.

Il faut seulement admettre, pour l'intelligence de Gal. II, 10, qu'à Jérusalem, parmi les croyants, la proportion des nécessiteux était forte. Autrement, la demande adressée à Paul eût été sans objet. Elle fut inspirée, nous l'avons dit, par le désir de faire paraître ses bonnes intentions. Mais encore fallait-il que cette manifestation de zèle répondît à un besoin réel. Voit-on Paul partir en quête de secours dont la communauté primitive aurait pu à la rigueur se passer? Sa position, alors, eût été rendue singulièrement fausse. Il accéda avec

démonstration des discordances qui existent entre Gal. II et Actes XV subsiste quant à l'essentiel. (*Paulus*, 2<sup>e</sup> éd., 1866, p. 119-165.)

<sup>1</sup> Ainsi Godet, *Comm. sur 1 Cor.*, à XVI, 1. Voir cependant *Introd. au N.-T.*, I, p. 235-236, contre Pfleiderer, *Urchristenthum*, 1887, p. 48.

joie au vœu de ses interlocuteurs, parce que ceux-ci en avaient simplement appelé à ses sentiments fraternels. Et cet appel suppose qu'à cette époque l'assistance des pauvres était pour eux une grosse question. Sans doute, comme le prouve Rom. XV, 26, les indigents ne formaient pas la totalité de l'Eglise de Jérusalem. Mais ils y étaient en nombre prépondérant, à telles enseignes que cette Eglise ne pouvait à elle seule subvenir à leur entretien.

A quelle cause attribuer une situation si précaire ? — Le christianisme naissant avait recruté la plupart de ses adeptes dans les classes inférieures de la population. Mais comme il en était ainsi partout où l'Evangile pénétrait, et non pas seulement à Jérusalem (1 Cor. I, 26 et ss. ; 2 Cor. VIII, 2), cette constatation ne suffit pas à résoudre un problème de nature aussi locale, même en tenant compte de l'effet aggravant des vexations infligées aux disciples par leurs compatriotes. On ne peut pas non plus voir un rapport de cause à effet entre cet état de misère endémique et la communauté de biens qui, d'après Actes II, 42-47 ; IV, 31-37, aurait régné parmi les frères<sup>1</sup>. Car à aucun moment il ne semble y avoir eu application rigoureuse du principe communiste<sup>2</sup>. C'est plutôt la mentalité religieuse de la chrétienté jérusalémite qui nous explique, et la pénurie temporelle de cette Eglise, et le fait que certains actes de renoncement, plus tard généralisés par la tradition, ont moins contribué à l'enrichir qu'à l'appauvrir. Composée en bonne partie de Galiléens émigrés, qui ne songeaient guère à s'assurer à Jérusalem un établissement durable, toute à l'attente de la prochaine parousie, elle s'était mise en dehors des conditions normales de l'existence. Nous voyons plus tard, à Thessalonique, la même effervescence mystique aboutir aux mêmes fâcheux résultats : relâchement

<sup>1</sup> Opinion de Meyer. — Voir *Meyer-Wendt* (8<sup>e</sup> éd., 1899), Actes II, 44. — Cf. Reuss, à IV, 31-37.

<sup>2</sup> En dépit de *εἰχον ἀπαντα κοινά*, Actes II, 45, et surtout IV, 34-35, font penser, non à un partage général, mais à des donations volontaires, réparties au fur et à mesure qu'elles se produisaient. — La mention de Joseph, surnommé Barnabas (IV, 36-37), et l'histoire d'Ananias (V, 1 et ss.) supposent que l'action d'abandonner tout ce qu'on avait passait pour extraordinaire. Voir encore XII, 12.

dans le travail, négligence à l'égard des devoirs positifs de la vie. Mais Paul y mit bon ordre (1 Thess. IV, 11-12; [2 Thess. III, 10-12]). A Jérusalem, à l'époque des premiers succès et des premières luttes, tout le monde était entraîné par un enthousiasme peu favorable aux mesures de prévoyance administrative. Des disciples, ayant présenté à l'esprit la réponse de Jésus au jeune homme riche et autres paroles teintées d'ébionisme, se dépouillaient spontanément au profit de tous. Il en résultait des distributions non exemptes d'un certain gaspillage, qui, sans améliorer d'une façon durable la condition des nécessiteux, augmentaient leur nombre, les auteurs de ces actes d'abnégation se trouvant par le fait même à la charge de la collectivité. Le moment vint où les apôtres durent se préoccuper de porter remède à un tel état de choses. Les Actes nous attestent qu'antérieurement même à l'institution du comité des Sept, il existait un service d'assistance, défectueux il est vrai. Les Sept furent chargés de le régulariser (VI, 1 et ss., source particulière). Mais il était difficile de ramener l'aisance dans un milieu aussi désorganisé au point de vue temporel. La preuve, c'est qu'une vingtaine d'années après la mort de Jésus et le ralliement des disciples, Paul put être invité à venir en aide aux pauvres de l'Eglise de Jérusalem.

Cette proposition équivalait à un témoignage de confiance. Les apôtres primitifs ne partageaient pas toutes les vues de Paul. Mais ils le connaissaient assez pour savoir qu'ils pouvaient compter sur le concours de sa charité. Quelles qu'aient été, dans la suite, leurs inconséquences partielles à son égard, il faut admirer l'inspiration hautement chrétienne à laquelle ils ont obéi alors. L'œuvre organisée à leur demande, Paul en fera son œuvre, sa besogne de dilection. Mais jamais il n'oubliera à qui il devra l'honneur de l'avoir entreprise.

## II

Le texte de Galates II, 10 établit que Paul, au moment où il écrit, a déjà mis la main à l'œuvre. Les mots : « ...ce qu'aussi j'ai eu grand soin de faire » ne peuvent s'entendre

autrement. Paul ne parle pas par anticipation. Il a en vue, non seulement une intention, mais les actes par lesquels elle a tout au moins commencé à se traduire. Ce commencement doit même se placer plus près de l'entrevue de Jérusalem que de la date où Paul la raconte. Non pas qu'il faille traduire ἐσπούδασα par « je me suis empressé<sup>1</sup>. » Ce verbe proprement exprime non la hâte, mais le zèle, l'ardeur. Mais ici il est clair que les deux idées se recouvrent. Dans son désir de faire honneur à sa parole, Paul a dû entrer en campagne sans tarder. Or, avant la première aux Corinthiens, ses épîtres ne parlent pas de sommes recueillies et envoyées.

C'est là une des difficultés très réelles sur lesquelles on s'est basé pour déclarer l'épître aux Galates apocryphe<sup>2</sup>. Mais, si les renseignements positifs nous manquent sur les débuts de la collecte, il est parfaitement arbitraire d'en conclure à l'inauthenticité d'un écrit qui simplement nous met en présence de cette lacune. D'autant plus qu'on peut la combler au moyen de suppositions qui atteignent à un certain degré de probabilité. La thèse de l'inauthenticité écartée, devons-nous recourir, à propos de Galates II, 10, à celle qui fait de la lettre aux Galates non pas la première, mais la dernière des grandes épîtres de Paul<sup>3</sup>? A tous les arguments extérieurs et intérieurs qu'on invoque en faveur de l'ordre chronologique généralement admis, nous croyons pouvoir en ajouter un qui a trait spécialement à notre sujet. Dans la I<sup>re</sup> aux Corinthiens, Paul recommande de préparer la collecte selon le mode qu'il a indiqué aux Eglises de Galatie. Si l'on admet la composition antérieure de l'épître aux Galates, il est facile de mettre cette organisation de l'œuvre dans les dites Eglises en rapport avec leur retour à l'évangile paulinien. Si par contre leur défection, occasion de l'épître, doit avoir eu lieu plus tard, on peut s'étonner que la collecte ne se soit pas trouvée en jeu dans les démêlés de l'apôtre avec les

<sup>1</sup> Ainsi Reuss et Stapfer.

<sup>2</sup> Steck, *Der Galaterbrief nach seiner Aechtheit untersucht*, 1888, p. 108-109.

<sup>3</sup> Schrader, *Der Apostel Paulus*, 1830, I, p. 219; Clemen, *Chronologie der paul. Briefe*, 1893, p. 202.

destinataires de la lettre, de manière à provoquer de sa part autre chose qu'une simple mention, qui semble destinée à préciser sa position à l'égard des anciens apôtres plutôt qu'à exercer une influence directe sur ses relations avec les communautés galatiennes. Ainsi Gal. II, 10 ne s'explique pas bien par 1 Cor. XVI, 1-4; on doit y voir au contraire une allusion à quelque fait distinct et antérieur.

Rapporter les mots *οὐ καὶ ἐσπούδασα....* à une ou plusieurs expéditions d'argent non mentionnées par Paul en dehors de ce texte, n'est pas une hypothèse gratuite. Il serait bien surprenant au contraire qu'avant la vaste collecte organisée en Macédonie et en Achaïe, il n'eût rien fait pour prouver à Pierre, à Jacques et aux leurs qu'il se souvenait de sa promesse. Mais il ne pouvait dès l'origine donner autant d'amplitude à l'entreprise.

De la part de païens nouvellement convertis, une contribution à l'entretien des pauvres de Jérusalem ne devait pas être très facile à obtenir. On avait déjà quelque peine à leur inculquer le principe que le prédicateur de l'Evangile a le droit de vivre aux frais de celui à qui il annonce l'Evangile (Gal. VI, 6). Mais envoyer des dons en espèces à des gens qu'ils ne connaissaient pas, et dont ils n'avaient à attendre, à vues humaines, aucun service du même genre, c'était beaucoup leur demander. D'autant plus que Paul s'interdisait de recourir, pour justifier sa démarche, à tout argument paraissant impliquer une prérogative de race en faveur des judéo-chrétiens. Dans les associations antiques, l'aide mutuelle était une forme de la coalition des intérêts. Ici, il s'agissait d'une application du devoir de charité, — notion toute nouvelle pour des néophytes tenant encore au paganisme par des liens si forts. L'idée de la dette spirituelle contractée par les pagano-chrétiens envers leurs ainés dans la foi (Rom. XV, 27) n'était pas de nature à s'imposer d'elle-même à des convertis de la veille, du moins pas au plus grand nombre. La nécessité de compter avec le degré de préparation religieuse et aussi avec l'état de fortune de ceux à qui il avait affaire, le désir de ne point paraître prélever sur

leur foi naissante un impôt dont ils pouvaient ne pas très bien comprendre la destination, et d'éviter sur ce sujet des discussions aussi pénibles pour lui que nuisibles pour eux : toutes ces considérations furent cause sans doute que Paul ne procéda pas tout de suite par appels collectifs, et eut soin toujours de laisser quelque intervalle entre la fondation d'une Eglise et l'invitation qu'il lui adressait de participer à cette « œuvre de grâce. » Ainsi, en Macédoine, rien, semble-t-il, ne fut organisé avant la seconde visite de Paul. A Corinthe, on commença à s'occuper de la chose, non pas durant le premier séjour, pourtant assez long, que Paul fit dans cette ville, mais pendant qu'il était à Ephèse. De même, en Galatie, la collecte dont parle 1 Cor. XVI, 1 est postérieure à la crise attestée par l'épître aux Galates. Si l'on veut que Gal. II, 10 fasse allusion à des sommes réunies, notamment, chez les chrétiens à qui Paul s'adresse<sup>1</sup>, encore ne faut-il penser qu'à des quêtes partielles et provisoires, simple pré-lude des mesures générales qui furent prises plus tard.

Mais le passage *ὅ καὶ ἐσπούδασα*, vu son isolement dans l'épître, peut tout aussi bien se rapporter à des démarches faites ailleurs, et dont les Galates auraient eu seulement connaissance. Il n'est pas difficile de dire qui a pu, avant eux, contribuer à la collecte, puisqu'on est en droit de penser aux habitants de Syrie et de Cilicie gagnés à la foi par la prédication de Paul (Gal. I, 21). C'est même là qu'il a dû trouver le terrain le mieux préparé à cet égard ; car durant ses quatorze années de travail dans ces parages, il avait eu le temps de former des chrétiens aptes à comprendre les devoirs de leur nouvelle vocation. Ceci trouve confirmation dans les remarques suivantes sur l'origine possible du passage Actes XI, 27-30. Nous avons montré plus haut comme quoi cette mission de Barnabas et de Paul à Jérusalem est exclue par l'épître aux Galates. Mais peut-être ce renseignement repose-t-il sur l'utilisation défectueuse d'une donnée juste. C'est

<sup>1</sup> Lipsius (*Handcommentar zum N. T.*, I, II, 2. Aufl., 1892, *Einl. zu Gal.* p. 4 : « ...Paulus, der schon früher eine Sammlung der Galater nach Jerusalem befördert hatte... » Ce n'est pas prouvé par Gal. II, 10.

même la seule manière satisfaisante de s'en expliquer la provenance.

Autant il est impossible de prétendre que l'auteur de l'épître aux Galates se soit inspiré de la notice en question, autant il est difficile d'admettre qu'elle n'ait d'autre base que Gal. II, 10, qui part d'un tout autre point de vue et la contredit quant à la date. Les deux textes sont donc assez dépendants l'un de l'autre pour pouvoir être complétés l'un par l'autre. Et si l'auteur *ad Theophilum*, bien avant la mention qu'il fait de la grande collecte finale (Act. XXIV, 17), introduit dans son récit l'épisode d'un secours fourni à l'Eglise-mère par une Eglise fondée en terre païenne ; si, d'autre part, il attribue à l'apôtre et à Barnabas un rôle dans cette affaire, c'est, selon toute apparence, que ses sources écrites ou orales indiquaient au moins une expédition d'argent antérieure à celle dont Paul se chargea lui-même en l'an 59, mais en rapport également avec ses travaux parmi les païens. Dans cette réminiscence historique, contestable en sa forme, nous pouvons voir la trace des premières mesures prises par Paul en vue de faire honneur à sa parole ; nous pouvons, en conséquence, retenir cet indice : que la première somme destinée aux pauvres de la métropole avait été rassemblée à *Antioche*, capitale de la Syrie. Ici, nous prenons contact avec le propre récit de l'apôtre. C'est en Syrie et en Cilicie, on le sait, qu'il se rendit après avoir fait la connaissance de Pierre. Les années qu'il passa dans ces provinces ne furent pas inactives, comme on le voit par Gal. I, 23. Il est dès lors très naturel de penser que tôt après la conférence, Paul, de retour à Antioche, entama le chapitre de la collecte avec les païens qu'il avait évangélisés dans cette ville et dans la contrée avoisinante. La transposition de la date, et l'attribution à lui et à Barnabas du rôle de délégués chargés de porter la somme réunie, n'ont rien qui doive étonner, si l'on considère : 1<sup>o</sup> l'aspect d'humilité, de dépendance vis-à-vis de ses aînés dans la foi, sous lequel les Actes se représentent les débuts de l'apostolat de Paul ; 2<sup>o</sup> la facilité avec laquelle on a pu être amené à rattacher l'origine de

la collecte au fait matériel de la disette qui précéda de quelques années la conférence de Jérusalem ; 3<sup>e</sup> le trouble qu'introduit, dans les récits que font les Actes des rapports de Paul avec la communauté primitive, la fusion en un de ces deux faits : la conférence de Jérusalem et le conflit d'Antioche. Ce conflit, on en voit la trace à demi-effacée dans deux passages des Actes, immédiatement avant et un peu après la conférence (XV, 2, 39). D'où il appert que le rédacteur, tout en ne laissant pas d'en avoir connaissance, l'a non pas exclu, mais remplacé par la dite conférence, dont les résultats, à son point de vue, ont été définitifs. Cela reconnu, on comprend qu'il ait compté deux visites de Paul avant l'entrevue de 52, puisqu'il y en eut deux avant le conflit d'Antioche, auquel il la substitue<sup>1</sup>.

L'épître aux Galates, si elle passe immédiatement de la discussion de Jérusalem à celle d'Antioche, donne cependant à supposer un intervalle quelconque entre deux. Il faut que l'opposition judaisante ait eu le temps de se fortifier, que Paul, par son attitude de plus en plus libre vis-à-vis de la loi, ait fourni un nouvel aliment aux critiques passionnées de ses adversaires ; il faut enfin que Pierre se soit rendu à Antioche et y ait séjourné un certain temps. D'autre part, il est impossible de descendre, pour la date du conflit, jusqu'au problématique séjour à Antioche d'Actes XVIII, 22. Tout s'arrange si Paul, en exécution immédiate de l'entente de Jérusalem, s'est mis à organiser une première cotisation en Syrie, qui se place ainsi entre la conférence avec Jacques, Pierre et Jean, et l'épilogue pénible que cette conférence eut à Antioche.

### III

La dispute d'Antioche, sans séparer l'histoire de la collecte en deux parties strictement délimitées, n'en est pas moins

<sup>1</sup> Volkmar (*Paulus von Damaskus bis zum Galaterbrief*, 1887 p. 56 et ss.) admet aussi la collecte d'Antioche comme ayant eu lieu tôt après l'entrevue de Jérusalem (qu'il place, ainsi que Wieseler, Actes XVIII, 22). — Que Paul soit réellement venu avec Barnabas apporter le produit à Jérusalem, Gal. II, 10 n'autorise pas à le supposer.

l'événement qui, par ses suites, a le plus contribué à donner à cette œuvre l'importance capitale que nous allons lui voir acquérir. Après qu'il eût pris Pierre et, avec Pierre, Barnabas, en flagrant délit de contradiction avec eux-mêmes, Paul s'attacha à démontrer qu'il était, lui, dans la logique de l'accord conclu à Jérusalem, et en vertu duquel plein droit lui avait été reconnu de prêcher la justification par la foi sans la loi. Comme, à la même occasion, il avait promis de prouver effectivement la nature toute fraternelle de ses intentions, il était clair pour lui qu'il devait se montrer d'autant plus soucieux de presser l'accomplissement de sa promesse, que, d'autre part, les chefs de l'Eglise-mère semblaient plus enclins à revenir en arrière. En outre, à partir de ce moment, la coterie judaïsante extrême, enhardie par le succès de ses procédés d'intimidation vis-à-vis des modérés avec qui Paul s'était entendu, commença contre l'apôtre la campagne de calomnies et de vexations dont nous pouvons suivre d'épître en épître les péripéties. Accusé d'agir sans la sanction du cercle apostolique, il sentit tout l'avantage qu'il aurait à pouvoir invoquer la collecte comme preuve tangible du contraire. Dans l'épître aux Galates, où nous le voyons pour la première fois disputer le fruit de ses travaux aux émissaires lancés après lui pour l'en dépouiller, il souligne avec une intention marquée le fait qu'il n'a pas seulement accédé en paroles, mais en actes, au désir des « colonnes » de l'Eglise. A ce moment, toutefois, cette question de secours n'est pas encore un objet de polémique entre lui et ses adversaires, — ce qu'elle va être dans peu, tout au moins à Corinthe. Mais avant d'en arriver là, il importe d'en finir avec ce que nous pouvons savoir du sort de l'œuvre dans les autres portions de son champ d'activité.

Pour ce qui est de la Syrie et de la Cilicie, Paul paraît avoir abandonné tout travail dans ces contrées, à partir du jour où il se trouva en dissensément avec Pierre<sup>1</sup>. Aimant à avoir ses coudées franches, il redoutait que sa présence à

<sup>1</sup> Weizsäcker, *op. cit.*, p. 191, 210, 466.

Antioche ne perpétuât sans profit pour personne les douloureux frottements qui venaient de se produire. De plus, il y avait là une question de principe. Il tenait à maintenir aussi rigoureusement que possible dans la pratique la séparation théorique qui avait été tracée entre son domaine d'évangélisation et celui des apôtres de la circoncision (Gal. II, 7 et ss. ; 2 Cor. X, 13 et ss. ; Rom. XV, 20). Cela d'autant plus que des perspectives illimitées s'ouvraient pour lui du côté de l'occident. Donc, si vraisemblablement le produit de la première collecte fut réuni à Antioche, il est aussi probable que pour cette localité et pour celles qui en dépendaient, ainsi que pour la Cilicie, l'œuvre en resta là.

Du sort qu'elle eut chez les chrétiens de Derbes, Lystres, Iconium, villes dont Actes XIII et XIV racontent l'évangélisation, nous ne savons rien, — si c'est au sens ethnique que Paul emploie le mot Galatie. On a peine cependant à admettre que tout ce groupe d'Eglises soit resté en dehors du mouvement. D'autant plus que déjà lors du rapide voyage qu'il fit, avant de passer en Grèce, à travers les contrées précédemment évangélisées<sup>1</sup> (Actes XV, 40-XVI, 5), il eut toute facilité à faire connaître aux fidèles la décision prise entre lui et les autres apôtres au sujet de la collecte. C'est une forte présomption en faveur de l'opinion de ceux qui voient dans Actes XIII et XIV le vrai récit de la fondation des Eglises galatiennes<sup>2</sup>.

En Galatie, nous avons admis la possibilité d'une quête de caractère limité, antérieure à celle que Paul organisa, apparemment d'Ephèse, peu avant la composition de 1 Corinthiens. Mais cette dernière seule est attestée par un texte po-

<sup>1</sup> Le voyage Actes XIII-XIV peut n'avoir pas pris plus d'une année et se placer (Weizsäcker, *op. cit.*, p. 91) après les événements de Jérusalem et d'Antioche. Mais ainsi on surcharge encore la période de 52-59. Et Gal. I, 21 n'exclut pas ce voyage de la période précédente. (Cf. Meyer-Wendt, p. 254.)

<sup>2</sup> Malgré les objections de Lipsius (*op. cit.*, Einleitung zu Gal., p. 2 et s.) et de Sieffert (Meyer-S., *Komm. zu Gal.*, 9. Aufl. 1899, p. 6 et ss.) contre le sens large (province romaine de Galatie), il reste étrange que Paul, lorsqu'il cite les provinces de son « domaine, » mette la Galatie celtique sur le même pied que l'Asie, la Macédoine, l'Achaïe, tout en passant sous silence la Lycaonie et la Pisidie.

sitif. Quelle fut la réussite des mesures prescrites par Paul aux Galates, au lendemain de leur réconciliation avec lui ? Tout ce qu'on peut dire c'est que l'apôtre, lorsqu'il écrivit aux Corinthiens de suivre le même système, ne devait pas être sans en avoir expérimenté les bons effets. Dès ce moment, en tous cas, apparaît chez lui la résolution de mener la chose énergiquement, d'accroître l'importance des envois en obtenant une participation collective des Eglises.

Une indication favorable au succès de l'opération chez les Galates, ce serait que Timothée et Caïus de Derbes, nommés Actes XX, 4, parmi les compagnons du dernier voyage de Paul à Jérusalem, fussent en réalité les porteurs de la contribution des communautés de Galatie (proconsulaire). Mais il n'y a là qu'une possibilité<sup>1</sup>. Nous savons que des délégués, chargés du produit de la collecte, ont dû accompagner Paul (1 Cor. XVI, 3 ; 2 Cor. VIII, 18 et ss.). Mais il s'agit seulement dans ces textes des offrandes de la Macédoine et de l'Achaïe. Et l'on peut se demander si Timothée et Caïus ont eu une mission en rapport avec la collecte<sup>2</sup>. Passer par la Macédoine pour apporter à Jérusalem des dons provenant de Galatie, c'est un détour qui s'expliquerait, à la rigueur, par le désir qu'aurait eu Paul d'avoir en mains un total plus respectable, et d'offrir aux Jérusalémites le spectacle d'une délégation comprenant des représentants de toutes les Eglises de la paganochrétienté. Seulement, cette mise en scène, toute naturelle s'il se fût agi d'un hommage de vassalité rendu à l'Eglise-mère, n'était pas nécessaire pour le but que Paul se proposait. Il lui suffisait de clore la série de ses envois par la remise d'une somme supérieure à toutes les précédentes. Pour cela, il n'avait qu'à faire bloc de tout ce que les Eglises de Grèce pouvaient donner. Rien n'empêche de croire que les Galates aient envoyé plus tôt et directement le résultat de leur cotisation; surtout dans le cas possible où la collecte se serait faite chez eux en plusieurs fois.

<sup>1</sup> Possibilité qu'on a eu tort d'ériger en argument en faveur du sens officiel du mot Galatie.

<sup>2</sup> Schmiedel, *Handcommentar zum N. T.*, I, 1, 2. Aufl., 1892, zu 2. Cor. VIII, 18.

Le rôle qu'on prête à Timothée et à Caïus, nous ne sommes pas non plus fondés à l'attribuer avec certitude aux Asiates Tychique et Trophime, qui, selon les Actes, ont également fait partie de l'escorte de Paul. Nulle part Paul ne dit avoir reçueilli de l'argent à Ephèse. Comme, à notre connaissance, sa correspondance avec les Ephésiens, pour l'époque où nous sommes, se réduit à un billet assez maladroitement rapporté à l'épître aux Romains (chap. XVI), un tel silence ne prouve point que les chrétiens d'Asie n'aient pas fourni leur quote-part. Cependant, leur abstention s'expliquerait par les conditions exceptionnellement pénibles du travail de Paul au milieu d'eux. (Cf. 1 Cor. XV, 32; XVI, 9; 2 Cor. I, 8 et ss.; Rom. XVI, *passim*.)

## IV

Venons-en à l'Achaïe et à la Macédoine. Ici, les renseignements abondent. Au lieu de simples mentions, nous avons un morceau étendu, 2 Cor. VIII et IX, plus les deux fragments de moindre longueur, mais fort importants aussi, 1 Cor. XVI, 1-4; Rom. XV, 25 et ss. L'exégèse, dès lors, pourra nous venir efficacement en aide.

Ce qui fait l'intérêt, mais aussi la complication de l'histoire de la collecte chez les Corinthiens, c'est qu'elle se mêle très intimément à celle de la crise ecclésiastique qui faillit les détacher de Paul à tout jamais: c'est, d'autre part, qu'il y a un rapport étroit et réciproque entre le sort de l'œuvre chez eux, et la façon dont elle fut menée chez les Macédoniens.

Le fragment 1 Cor. XVI, 1-4 (Pâques 57) nous transporte à l'époque où Paul, tout en travaillant à Ephèse, entretenait une correspondance suivie avec les chrétiens de Corinthe. Ceux-ci commençaient à lui donner du souci, tant à cause de leur turbulence naturelle que par l'effet des premières intrigues judaïsantes. Néanmoins, il jugea l'heure propice pour mettre leur générosité à l'épreuve.

Parmi eux, — on le voit à la façon dont il s'exprime, — rien encore n'avait été fait. Il leur écrit néanmoins comme à

des gens qui savent de quoi il s'agit<sup>1</sup>. Selon toute apparence, dans sa première lettre, aujourd'hui perdue (V, 9) il leur avait touché un mot de son dessein. Peut-être même les Corinthiens lui avaient-ils demandé (dans la lettre dont parle VII, 1), comment ils devaient s'y prendre. « Les instructions, dit-il, que j'ai données aux Eglises de Galatie, suivez-les vous aussi. » Il tenait ainsi à établir, d'une Eglise à l'autre, une certaine uniformité de procédé, pour accentuer sans doute le caractère collectif de cette manifestation fraternelle. *Le premier jour de la semaine*, chaque membre de l'Eglise mettra de côté ce dont il pourra disposer. Une telle recommandation suppose que dès cette date le dimanche était spécialement consacré aux actes de la vie religieuse. Paul d'ailleurs ne dit rien du jour où les dons doivent être recueillis, ni des personnes qui auront à se charger de cet office. Il insiste seulement pour que chacun commence sans retard à prélever une petite dîme sur ses économies, de manière à ce que tout ne reste pas à faire pour le temps de son retour à Corinthe. Ce retour, dans sa pensée, doit avoir lieu avant l'hiver (XVI, 5, 6). Une fois là, il enverra à Jérusalem, avec la somme, des délégués choisis par l'église, qu'il aura soin d'accréditer par lettre<sup>2</sup>. On remarquera la finesse avec laquelle l'apôtre fait la distinction des responsabilités et des compétences. A l'Eglise donatrice le choix des délégués; à lui, apôtre et organisateur de l'œuvre, le droit de les recommander auprès des destinataires. « S'il convient, ajoute-t-il, que je fasse moi-même le voyage, ils le feront avec moi. » De quelle condition sa décision doit-elle dépendre? Craindrat-il

<sup>1</sup> Si Paul se contente de dire, en parlant des destinataires « les saints » (le nom de la ville est ajouté Rom. XV, 26), c'est parce que ses lecteurs sont bien au clair à cet égard, et non parce qu'il attribue une sainteté particulière aux chrétiens de Jérusalem (Hofmann, Godet). Id. 2 Cor. VIII, 4; IX, 1, 12. L'expression *οἱ ἄγιοι* s'applique également à tous les chrétiens, voir Rom. XII, 13; XVI, 2; 1 Cor. VI, 2.

<sup>2</sup> Calvin et d'autres relient δι' ἐπιστολῶν à δοκιμάσητε. Mais πέμψω alors ne se comprend pas bien. — L'idée de charger des délégués de porter la somme, répond si bien à la nature de la chose qu'on ne peut dire qu'en cela Paul « imite la coutume juive. »

de voir la communauté désigner des personnages peu dignes de confiance, et se réserveraît-il alors de ne pas les laisser partir seuls? C'est une supposition qui peut venir à l'esprit, mais à laquelle il est impossible de s'arrêter. Paul parle constamment de ce voyage à Jérusalem, non pas comme d'une formalité dont il préférerait se dispenser, mais comme de quelque chose d'infiniment souhaitable, dont il attend le plus grand bien. Le texte grec, d'ailleurs, ne laisse pas de doute. La locution *ἄξιος εστι*, *il convient*, exprime non seulement la convenance, mais la valeur, le mérite. Dans le cas particulier, on pourrait traduire : « S'il vaut la peine que j'aille... », — quoique l'original soit pourtant moins explicite. L'apôtre donc ne se rendra en personne à Jérusalem que si le total à remettre est suffisamment élevé. Ce n'est pas qu'il pense ainsi pouvoir s'assurer une bonne réception. Même après l'heureux achèvement de la collecte, nous le verrons être dans l'incertitude à cet égard; et la crainte d'un mauvais accueil ne l'empêchera pas de se rendre à destination (Rom. XV, 31). L'essentiel à ses yeux c'est de ne point se constituer porteur d'une gratification dont la mesquinerie contrasterait avec la dignité de sa personne et de sa vocation. A noter encore, à propos de ces quatre versets, que Paul ne fait aucune allusion à un projet de collecte en Macédoine. Il se proposait de visiter cette province seulement en passant (v. 5 et ss.). De plus, connaissant la situation précaire des Macédoniens convertis (1 Thess. II, 14), il n'osait attendre de leur part une contribution bien abondante. Ainsi, à l'époque où il traitait avec les Corinthiens la question d'organisation, la perspective d'aller ou de ne pas aller en Palestine devait dépendre exclusivement pour lui du résultat de l'œuvre en Achaïe.

Comment les Corinthiens se conformèrent-ils aux instructions de Paul? Cette question en appelle une autre. Que se passa-t-il à Corinthe dans l'intervalle qui sépare nos deux épîtres? On sait si là-dessus les avis sont partagés, et quelles innombrables combinaisons ont été essayées pour rendre compte de l'enchaînement des faits. Le mieux est de prendre

tout d'abord pour base ces trois données primordiales, que nous fournit la seconde aux Corinthiens :

1<sup>o</sup> A la date où fut composée cette épître, il y avait déjà assez longtemps que les chrétiens de Corinthe s'étaient mis en devoir de réunir un fonds. En cela ils avaient même devancé leurs frères de Macédoine (VIII, 10; IX, 2).

2<sup>o</sup> Le résultat effectif de cette détermination n'avait point été de nature à contenter Paul. Bien loin de là, puisque nous le voyons renvoyer Tite en Achaïe, à seule fin de conduire l'œuvre à son achèvement (VIII et IX en entier; v. en part. VIII, 6, 11; IX, 3-4).

3<sup>o</sup> Ce n'était point d'ailleurs la première fois que Tite jouait un rôle en cette affaire. Lors d'une précédente visite à Corinthe, il avait déjà commencé à s'en occuper (VIII, 6).

Voilà qui ressort indiscutablement des textes. Maintenant que nous avons établi ces trois points en manière de jalons, poursuivons notre analyse.

Nous avons dit que Tite s'était déjà occupé de la collecte lors d'une précédente visite à Corinthe. A première vue, l'idée ne vient pas même qu'il ait pu s'y rendre plus de deux fois en tout. Cette visite, qui lui permit de travailler à la collecte, s'identifie tout naturellement avec celle dont l'apôtre était si impatient de connaître le résultat, et à la suite de laquelle fut composée notre seconde épître (II, 12, 13; VII, 6, 7, 13 et ss.). D'autant plus que les mêmes circonstances défavorables qui occasionnèrent cette première mission de Tite, nous expliquent pourquoi l'œuvre commencée à Corinthe y languit au point de nécessiter une intervention de la part de l'apôtre et de ses collaborateurs.

On sait que le parti judaïsant, déjà actif à la date où Paul écrivait aux Corinthiens notre première épître, — la seconde en réalité, — ne fit, après la réception de cette lettre, que croître en nombre et en influence. L'autorité de Paul se trouva sérieusement ébranlée. L'ayant appris, — probablement par le retour de Timothée, 1 Cor. XVI, 11, — il se rendit à Corinthe directement, sans passer par la Macédoine, comme

il en avait eu tout d'abord l'intention<sup>1</sup>. Sa présence, d'ailleurs, ne suffit pas à rétablir l'ordre. Plusieurs indices (cf. 2 Cor. II, 1-18; VII, 10) donnent à croire qu'il dut se retirer non sans avoir subi de graves offenses. C'est alors qu'il lança, toujours d'Ephése, la lettre aujourd'hui perdue à laquelle il fait allusion 2 Cor. VII, 8, 12 et dont l'envoi coïncida avec la mission de Tite. Ce que sa personne n'avait pu faire, cette lettre sévère le fit, et l'influence de Tite, apparemment homme décidé et énergique, contribua à ramener dans le droit chemin une bonne partie de ceux qui s'en étaient détournés. Paul, qui sur ces entrefaites avait quitté Ephèse, séjourné à Troas, gagné la Macédoine (II, 12-13) et qui, un moment, avait regretté la vivacité de ses expressions, vit revenir Tite avec de bonnes nouvelles, et put écrire une quatrième lettre, — pour nous la seconde, — dont la teneur montre que l'Eglise dans sa majorité lui avait fourni de sérieux gages de repentir et d'affection<sup>2</sup>.

Si telle a été la marche des événements, nous pouvons assez bien nous rendre compte de celle de la collecte. Sitôt qu'ils eurent reçu les instructions de 1 Cor. XVI, 1-4, les Corinthiens s'exécutèrent et commencèrent à mettre de l'argent de côté. C'est ce qu'impliquent les deux textes 2 Cor. VIII, 10 et IX, 2, que nous avons maintenant à examiner de plus près.

Le premier se relie, par dessus le v. 9, aux versets 7-8, dont voici en substance le contenu : « Vous excellez en tout, excellez aussi dans cette œuvre de grâce. Je ne vous donne pas un ordre, je vous cite le zèle des autres (les Macédoniens) pour éprouver votre amour. » Puis, après en avoir appelé

<sup>1</sup> Cette visite intermédiaire est prouvée : a) par 2 Cor. XII, 14; XIII, 1. Le contexte montre qu'il ne s'agit pas de projets de visite. — b) par II, 1-3 : séjour *ἐν λύπῃ*. Schmiedel (*op. cit.*, Einl. zu Cor., p. 72 et s.), après Hausrath, Reuss et d'autres, place ce séjour entre la fondation et 1 Cor. Mais rien dans 1 Cor. ne donne la moindre vraisemblance à cette supposition. — Heinrici (Meyer-H., *Komm.* 2. Cor., 8. Aufl., 1900, zu II, 1) essaie d'exclure la dite visite en rapportant *πάλιν* seulement à *ἐλθεῖν*.

<sup>2</sup> Sur les événements de Corinthe, voir Weizsäcker, *op. cit.*, p. 287 et ss. (reproduit par Sabatier, *L'apôtre Paul*, 3<sup>e</sup> éd., p. 162 et ss.)

à l'exemple de Christ, Paul continue ainsi : « C'est un conseil que je vous donne, et cela pour votre bien, à vous qui avez commencé non seulement à agir, mais à vouloir, dès l'année dernière. » Que veut-il dire par cette tournure étrange ? Il semble que pour l'intelligence de la phrase les deux termes dussent être renversés<sup>1</sup>. Mais force est de s'en tenir au texte tel qu'il est. Or, quoi qu'on fasse, on ne peut s'expliquer par une gradation logique ce passage de l'exécution [à la volonté. Dira-t-on que θέλειν exprime la volonté bonne et franche, supérieure à l'acte lui-même<sup>2</sup> ? Mais le changement de temps et l'analogie du v. 11, où le rapport est interverti, montrent que l'acte ποιῆσαι et la disposition d'esprit θέλειν ne coïncident pas, qu'ils ont lieu à deux moments distincts. Le προ- de προενήργασθε indique aussi que la gradation est chronologique. Alors la pensée ne peut être que celle-ci : vous avez été, — par rapport aux Macédoniens, — les premiers à commencer la collecte, et votre intention de le faire date d'encore plus loin. C'est pourquoi, au verset suivant, Paul donne à entendre non sans finesse qu'une décision prise de si bonne heure devrait avoir reçu mieux qu'un commencement d'exécution. Reste à élucider la question de date. La locution ἀπὸ πέρυσι peut signifier : depuis une année, à savoir il y a douze mois; mais aussi, simplement : depuis l'année dernière, ce qui nous donne de la marge. Que Paul comptât d'après le calendrier macédonien ou d'après le calendrier civil juif, l'année commençait pour lui avec l'automne<sup>3</sup>. Si l'on place la composition de 2 Corinthiens fin septembre ou commencement d'octobre, on peut à la rigueur admettre que les débuts de la collecte à Corinthe aient eu lieu quelques mois auparavant, puisqu'il y avait eu changement de calendrier

<sup>1</sup> De là la leçon conjecturale *oὐ μόνον τὸ θέλειν ἀλλὰ καὶ τὸ ποιῆσαι.* — Pure conjecture aussi que la correction de Baljon (contredite d'ailleurs par IX, 2) : *οὐ μὲν τὸ ποιῆσαι ἀλλὰ καὶ τὸ θέλειν.* — On a dit aussi qu'il s'agissait « d'une façon inverse de parler. » (Grotius.)

<sup>2</sup> Calvin, Reuss.

<sup>3</sup> Le premier fait commencer l'année à l'équinoxe d'automne. Le second a pour premier mois le mois de *Tischri* (sept.-oct.)

dans l'intervalle. Cependant, ici comme à IX, 2, l'intention de Paul étant manifestement d'appuyer sur la longueur du temps écoulé, il est préférable de songer à une date plus éloignée. D'autant plus que tant d'événements ne peuvent guère s'être accumulés entre le printemps et l'automne de la même année. Il y a avantage à placer la composition de 1 Corinthiens aux environs de l'*avant-dernière* Pâques par rapport à 2 Corinthiens, et l'envoi de cette dernière épître peu avant le second renouvellement du calendrier<sup>1</sup>, soit à la fin de l'été 58. Ainsi, l'année où tombe le *ἀπὸ πέρυσι* se trouve aller de l'automne 56 à l'automne 57; on obtient un recul suffisant pour la succession des faits; et on comprend que « l'an passé » ait pu comprendre pour l'auteur de 2 Corinthiens aussi bien la date de la décision prise que celle de l'exécution commencée, même s'il y a un certain intervalle entre les deux; *ἀπὸ πέρυσι* s'applique, en effet, non seulement à θελεων, mais aussi à ποιησαι, comme on le voit par IX, 2.

Ce passage, ainsi conçu: « ...Je sais votre empressement, dont je me fais gloire auprès des Macédoniens (en leur disant) que l'Achaïe est prête depuis l'année dernière, et votre zèle a piqué l'émulation de la plupart, » — ce passage, dis-je, semble à première vue impliquer contradiction avec VIII, 10 et ss., qui montrent combien la cotisation des Corinthiens a été jusqu'alors au-dessous de l'attente de Paul. Mais la discordance n'est qu'apparente<sup>2</sup>. Ici, comme à VIII, 11, *προθυμία* ne désigne rien d'autre qu'une ardeur qui pour être sincère n'en a pas moins pu être momentanée. Et le parfait *παρεσκεύασται*, s'il est impossible de l'appliquer à une préparation restée à l'état d'intention, ne va pas jusqu'à dire que le résultat dési-

<sup>1</sup> Ou peu après (automne 58). Mais alors *ἀπὸ πέρυσι*, doit se compter à partir d'automne 57. Et la période d'entrain correspondant au commencement de la collecte se conçoit mieux au moment de la réception de 1 Cor. que six ou sept mois plus tard. — Godet, qui compte d'après l'année attico-olympienne, place 2 Cor. avant le solstice d'été 58. Mais 2 Cor. doit avoir été composé à une date plus rapprochée de l'hiver que Paul passa à Corinthe (Actes XX, 2; 1 Cor. XVI, 6: premier plan, auquel finalement il se conforma avec un an de retard.)

<sup>2</sup> Contre Klöpper (*Kommentar über das zweite Sendschreiben Paulus an die Korinther.*, 1874, zu IX, 2).

rable ait été atteint du premier coup. Le fait qu'une somme quelconque se soit trouvée prête à être envoyée à Jérusalem tôt après la réception de 1 Cor., n'est point inconciliable avec le fait qu'une année plus tard Paul, jugeant cette somme insuffisante, ait senti le besoin d'adresser un nouvel appel aux donateurs, étant donnée surtout l'importance de plus en plus grande de la collecte comme gage de réconciliation.

Est-il maintenant besoin de nous demander pourquoi un arrêt se produisit dans cette œuvre que les Corinthiens avaient mis tant d'empressement à entreprendre ? L'agitation judaïsante eut pour résultat naturel de l'enrayer. Et non seulement la collecte souffrit parce que Paul en était le patron et que tout ce qui venait de lui était tenu pour mauvais par ses détracteurs, mais en elle-même elle leur fournit matière à de perfides attaques. Ils ne craignirent pas d'insinuer qu'en réalité, et sous cet honnête prétexte, c'était au profit de sa caisse personnelle qu'il collectait. Lorsque Paul, à la veille de se rendre pour la troisième fois à Corinthe, y renvoya Tite avec mission de mener à bien l'affaire, il eut la précaution de lui adjoindre deux frères, dont l'un expressément désigné par les Eglises de Macédoine, « afin d'éviter, dit-il, qu'on ne dise du mal de nous à propos de cette abondance d'argent recueilli. » (VIII, 20.) Ceci suppose déjà qu'on ne s'était pas fait faute de lui attribuer des desseins louches. Il eût été souverainement maladroit de sa part de provoquer, sous prétexte de les prévenir, des commentaires qui autrement ne fussent venus à l'idée de personne. Ces racontars injurieux, mis en circulation à l'époque sans doute où les cotisations commençaient à s'accumuler, étaient depuis lors restés un peu dans l'air. A cet égard, un autre passage est encore plus explicite. Dans la même épître, XII, 16-18, l'apôtre, après avoir rappelé que jamais il n'a rien reçu de l'Eglise de Corinthe pour son entretien, continue comme suit, en parodiant la façon de parler de ses adversaires : « Eh bien, soit. Je ne vous ai pas été à charge. Mais, scélérat que je suis, je vous ai pris par ruse. — Quoi ! Parmi ceux que je vous ai envoyés, y en a-t-il un par lequel je vous aie fait exploiter ? J'ai requis Tite

d'aller chez vous, et avec lui j'ai envoyé le frère que vous savez. Vous a-t-il exploités, Tite ? N'avons-nous pas marché selon le même esprit ? dans les mêmes traces ? » Partant de là, on a supposé que le grief contre lequel Paul se défend, c'est de s'être fait rétribuer par l'intermédiaire de ses amis, tout en feignant de ne rien recevoir<sup>1</sup>. Mais dans ce cas il faut admettre, non seulement que Tite et les autres collaborateurs [de l'apôtre ont joui de l'hospitalité des Corinthiens, mais encore qu'ils ont touché des subventions en espèces ; et alors il s'agirait pour lui de fournir la preuve qu'il n'a eu aucune part à ces subventions. Il ne pourrait prendre ses lecteurs à témoins que Tite et lui n'ont jamais différé dans leur manière d'agir. Tout s'explique, au contraire, si le passage se rapporte aux mesures prises en vue de préparer un fonds avant le retour de Paul<sup>2</sup>. Ce dernier, lors de sa visite intermédiaire, rencontra trop d'hostilité pour pouvoir s'occuper de la collecte. Tite fut chargé de l'activer ; Tite, dont les efforts dans ce sens purent être mal interprétés par certains. Car la situation, quoique notablement améliorée, ne changea pas du tout au tout. On comprend dès lors que Paul, dans sa nouvelle et dernière épître, croie devoir rappeler aux Corinthiens qu'il y a eu parfaite conformité entre la conduite de ses émissaires et la sienne propre. Naturellement, cette argumentation ne serait pas possible, si durant son absence de Corinthe il s'était fait apporter la somme déjà réalisée. Sa règle constante fut de laisser l'argent aux mains de la communauté jusqu'au moment de l'envoi à Jérusalem.

Nous avons admis *a priori* l'identité du séjour pendant lequel Tite s'occupa de la collecte (VIII, 6) et de celui au retour duquel il rejoignit Paul en Macédoine. Cette identification cependant soulève des objections. « J'ai engagé Tite, écrit l'apôtre, à aller achever chez vous, comme il l'a commencée, cette œuvre de grâce. » Voilà comment nous traduisons. Mais le verbe *προενάρχομαι* signifie *commencer avant*,

<sup>1</sup> Beyschlag, *Theol. Stud. und Krit.*, 1871, p. 671.

<sup>2</sup> Klöpper, Schmiedel.

s'applique à un *premier* commencement par rapport à un autre venant en seconde ligne. Ainsi au v. 10. Cela constaté, on a été jusqu'à conclure de notre passage qu'il y a eu non pas deux, mais trois voyages de Tite à Corinthe, dont un antérieur à celui où il porta la lettre intermédiaire. Ceux qui se prononcent pour la nécessité de cette conclusion obtiennent ainsi une confirmation de l'hypothèse d'après laquelle la lettre intermédiaire ne serait autre que les ch. X à XIII de notre seconde épître<sup>1</sup>. La mission de Tite dont parle XII, 18, reportée avant celle où il eut à appuyer de sa parole les remontrances écrites de l'apôtre, s'identifie alors avec ce pré-tendu séjour antérieur, consacré spécialement à la préparation de la collecte. Cette combinaison ne laisse pas d'être séduisante, malgré sa complication. Mais le préfixe *προ-* peut s'expliquer plus simplement. Pas besoin pour cela de supposer que Tite soit reparti pour l'Achaïe avant l'envoi de 2 Cor. et ait ainsi déjà recommencé son travail à Corinthe au moment de la réception de l'épître<sup>2</sup>. Il suffit de ne pas perdre de vue l'intention de tout le morceau, qui est de préparer les Corinthiens à ce que l'œuvre, chez eux, soit reprise tout à nouveau. Déjà, Tite a pris des mesures dans ce sens. Mais ceci n'est encore aux yeux de l'apôtre que le prélude de la collecte qui maintenant va être pour tout de bon organisée par son fidèle collaborateur. A cette condition seulement l'achèvement (*οὗτως καὶ ἐπιτελέσῃ*) sera complet et définitif. Le *προ-* sert donc ici à renforcer, à éléver d'un degré, si l'on peut ainsi dire, l'idée de commencement<sup>3</sup>. On objecte que l'œuvre avait débuté bien avant la visite de Tite correspondant à l'envoi de la lettre intermédiaire, puisque d'après IX, 2 l'Achaïe était prête « depuis l'année dernière. » Mais nous avons vu dans quel sens relatif il faut prendre cette phrase ; et d'ailleurs la date à laquelle les Corinthiens se

<sup>1</sup> Cette hypothèse, qui a pour auteur Hausrath (*Der Vierkapitelbrief des Paulus an die Korinther*, 1870), est défendue par Schmiedel (voir *op. cit.* Einl. zu 2. Cor. §§ XIII-XVI, et *passim.* dans le comm.).

<sup>2</sup> Weizsäcker (*Jahrbücher für deutsche Theologie*, 1876, p. 647 et s., *Apost. Zeitalter*, p. 307).

<sup>3</sup> Beyschlag, *Theol. Stud. und Krit.*, 1871, p. 674.

sont mis à collecter et celle où Tite est entré en scène ne doivent pas être confondues. Que le verbe *προενάρχομαι* soit employé dans les deux cas, cela ne change rien à la question : malgré la différence de dates il s'agit bien de deux *commencements en premier*, le *προ-* du v. 10 se rapportant aux débuts postérieurs de l'œuvre en Macédoine, celui du v. 6, à la nouvelle campagne que Tite est chargé d'organiser à Corinthe. Ajoutons que rien, dans le fragment précédemment étudié, 1 Cor. XVI, 1-4, ne trahit chez Paul l'intention d'envoyer en Achaïe un collecteur avant de s'y rendre lui-même. Il faut croire que si tout s'était passé normalement, Tite n'y serait allé ni en cette qualité ni en une autre. Au lieu de cela on nous parle d'une mission en rapport avec la collecte, dont il se serait acquitté à une époque où rien ne nécessitait son intervention. Il est vrai qu'à XII, 18, nous le voyons accompagné d'un frère. Ce frère ne peut être l'un des deux mentionnés VIII, 18, 22 ; car pourquoi omettre l'un et pas l'autre<sup>1</sup>? Mais qu'est-ce à dire, sinon qu'il a eu, lors du voyage qui est selon nous son premier, un compagnon subalterne, non cité autre part ? Il n'y a pas là de raison suffisante pour penser à une démarche antérieure. Pas plus qu'il n'y a incompatibilité entre la persistance d'insinuations comme celles que Paul repousse, et le retour à l'obéissance de la majorité de l'Eglise<sup>2</sup>.

## V

Entre les deux phases de la collecte en Achaïe, se place la collecte macédonienne, qui fut pour Paul un réjouissant succès.

Si, venant d'Ephèse, il s'arrêta un certain temps en Macédoine, c'est par suite de circonstances indépendantes de sa volonté. Inquiet du retard de Tite, impatient de connaître

<sup>1</sup> Et encore faudrait-il traduire (aor. épistolaire) : « Tite, celui que je vous envoie.... »

<sup>2</sup> Krenkel (*Beiträge zur Aufhellung der Geschichte und der Briefe des Paulus*, 1891, p. 753 et ss.) fait de X, 1-XIII, 10 une lettre postérieure à I-IX, XIII, 11-13, tout en admettant, antérieurement à 2 Cor., une épître perdue. Il distingue deux conflits suivis de réconciliations. On en arrive à ce degré de complication en méconnaissant qu'il puisse subsister une minorité récalcitrante.

l'effet du message dont il l'avait chargé, il n'était pas en mesure de prendre une part bien active aux affaires intérieures des communautés qui l'hébergeaient. Pourtant il parla aux disciples, non sans intention, de ce que leurs frères d'Achaïe avaient commencé de faire dès l'année précédente pour les pauvres de Jérusalem. Ils n'eurent pas besoin d'en entendre davantage. Aussitôt les cotisations d'affluer, si nombreuses et atteignant des chiffres si élevés, que toutes les espérances de Paul furent dépassées. En peu de temps ces humbles croyants, qui pourtant traversaient des jours difficiles (2 Cor. VIII, 1, 2 ; 1 Thes. II, 14), eurent distancé leurs coreligionnaires achéens au point de pouvoir à leur tour leur être cités en exemple. Entre IX, 2, qui dit que l'émulation des Macédoniens a été excitée par les déclarations de Paul, et VIII, 3, où est louée la spontanéité avec laquelle ils ont agi, il n'existe nul désaccord. Oui, Paul les avait discrètement sollicités. Mais eux, de leur côté, allèrent au-devant et au delà de ses désirs. Il semble même qu'il ait exprimé quelques alarmes de les voir s'imposer de pareils sacrifices ; à quoi ils répondirent en le suppliant de les laisser faire (VIII, 4).

On reconnaît là l'esprit fraternel de ces Thessaloniciens, que Paul ne pouvait qu'exhorter à être de plus en plus ce qu'ils étaient (1 Thes. IV, 9-10), de ces Philippiens dont il acceptait les allocations sans arrière-pensée (2 Cor. XI, 8-9), et dont la filiale sollicitude le suivit jusqu'à Rome sous forme d'un présent vivement apprécié (Phil. II, 25 ; IV, 10 et ss.). Aux uns et aux autres, — et ceci sans doute s'applique également aux communautés de moindre importance telles que Bérée, — il paraît avoir voué une affection particulière (1 Thes. II, 17 ; Phil. I, 4 et *passim*), que leur conduite en cette circonstance ne dut pas peu contribuer à fortifier. Montrer du zèle pour la collecte, un zèle effectif, se soutenant par lui-même (*σπουδη*), et non pas seulement une *προθυμία* fâcheusement intermittente, c'était bien le plus sûr moyen de lui toucher le cœur. Cela supposait en effet qu'on l'avait compris, qu'on s'associait à ses inquiétudes comme à ses espérances.

(A suivre.)

---